

Ordre du jour du CA 29 mars 2021

Présents: Xavier, Jérémy, Anthony, Etienne, Adrien, Thomas, Léo, Maxence

Excusé: -

Début de la réunion : 20h00 Fin de la réunion : 21h10

1 • Définition des priorités de travail pour cette année

Le CA discute des actions à mener cette année et des priorités identifiées. Etienne présente deux priorités, sur lesquels il faut s'investir le plus :

- 1. Aider à monter au moins un autre club de plumfoot en France ;
- 2. Refaire le site internet

Le CA accepte à l'unanimité ces priorités.

Pour le reste, plusieurs chantiers sont listés <u>ici</u> et les membres du CA se répartissent le travail.

3 • Projet "Disciplines associées" FFBAD

La semaine dernière, Etienne a eu un échange téléphonique avec un chargé de mission de la FFBAD en charge du développement des "disciplines associées". Le résumé de ces échanges est présenté ci-dessous.

Jean-Brice Montagnon est chargé de mission à la FFBAD, chargé du développement des disciplines associées (DA). Il est par ailleurs président de l'association française de Racketlon.

Il nous a contacté car la FFBAD veut développer des **disciplines associées** (DA). C'est un élément qui n'existe pas encore dans leurs statuts, mais qui existe déjà dans plusieurs autres fédérations (par exemple la voile ou la lutte). L'idée est de rassembler des disciplines qui s'approchent du sport "principal" de la fédération, **avec des degrés d'intégration différents selon les besoins/envies des structures**. Cela peut aller d'une intégration pure et simple (en gros tout dépend de la fédération principale) à une coopération assez distante où la petite structure garde toute son indépendance.

La FFBAD est intéressée car ça lui permettrait de diversifier les pratiques qu'elle offre à ses adhérents et de développer des activités en extérieur (utile en temps de COVID).

Plusieurs sports sont intéressés pour devenir discipline associée de la FFBAD: le racketlon, le speedminton et le crossminton par exemple. Ils vont lancer un groupe de travail avec la FFBAD pour discuter ensemble de ce que pourrait être le statut de discipline associée. Il propose à France Plumfoot d'intégrer ce groupe de travail.

Le calendrier envisagé est le suivant. La FFBAD prévoit de voter ces dispositions à l'Assemblée Générale d'avril 2022, qui prendraient alors effet en septembre 2022. Il y a donc un an pour déterminer le statut.

Si le plumfoot devenait discipline associée, la FFBAD pourrait nous apporter pas mal de choses (à confirmer néanmoins lors des discussions futures), par exemple:

- Nous aider pour créer une vraie licence pour les joueurs ;
- Nous aider dans la formation des joueurs et la gestion de l'association ;
- Nous aider pour les subventions, trouver une meilleure assurance etc.;
- Nous faire profiter de leur communication ;
- Nous donner accès à leurs logiciels (par exemple pour gérer les tournois ou faire le classement des joueurs).

France Plumfoot est invitée à une réunion en ligne ce vendredi 2 avril à 20H00 pour lancer les discussions. Il est évident que participer à ces discussions n'engage à rien pour le moment, il s'agit de mieux comprendre ce que pourrait être le projet afin de décider si ça intéresse France Plumfoot.

Trois questions sont portées à l'attention du CA.

 Doit-on participer à des discussions avec la FFBAD sur l'intégration potentielle du Plumfoot comme discipline associée ?

Les membres du CA valident à l'unanimité, en soulignant qu'il est important de bien informer les présidents de club et les adhérents du lancement de ces discussions.

Etienne et Thomas soulignent qu'il faut être ouvert à la discussion car cela pourrait être une super opportunité pour le développement de France Plumfoot. Anthony souligne que si on s'engage dans cette voie d'une manière ou d'une autre, il est important que France Plumfoot puisse se retirer si quelque chose ne nous va pas.

Etienne souligne plusieurs points : il est évidemment nécessaire d'être transparent. De plus, il est évident qu'aucune décision définitive ne pourra être prise sans être votée en Assemblée Générale car c'est un sujet très important. Nous préciserons bien aux clubs que nous n'en sommes pour l'instant qu'à une phase de discussion/prise d'information.

Quels sont les objectifs de France Plumfoot dans cette discussion?

Après un moment de discussion, les membres du CA se mettent d'accord à l'unanimité pour identifier deux objectifs principaux de France Plumfoot dans ces discussions.

- 1. Apporter une plus grande visibilité au plumfoot : c'est l'objectif n°1 identifié par le CA, tout ce qui pourrait contribuer à mieux faire connaître le plumfoot au grand public.
- 2. Recevoir de l'aide concrète (en nature) de la FFBAD pour la gestion de l'association : cela pourrait revêtir des formes diverses (communication, contact pour trouver des gymnases, conseils pour les dossiers de subvention, aide à l'organisation des compétitions, soutien pour trouver des bénévoles etc..).

Par ailleurs, Thomas fait remarquer qu'il serait utile que la FFBAD puisse nous mettre en contact avec un spécialiste du droit du sport, pour résoudre certaines questions que nous nous posons.

 Si un partenariat était établi avec la FFBAD, quels seraient les éléments nonnégociables pour France Plumfoot ?

Après un moment de discussion, les membres du CA identifient les points suivants. Ils indiquent également qu'il faut consulter les présidents de clubs, qui pourraient peut-être identifier d'autres ponts.

- 1. France Plumfoot doit garder la gestion des compétitions nationales (format, date, ville etc.);
- 2. France Plumfoot doit garder ses instances de décision (AG, CA);
- 3. France Plumfoot doit garder la gestion des relations avec les fédérations étrangères/internationales (SFE/ISF);
- 4. France Plumfoot doit garder la gestion de son budget.

Un mail sera envoyé aux présidents de club pour résumer ces éléments et recueillir d'éventuels commentaires.

4 • FDVA

France Plumfoot a envoyé aujourd'hui un dossier de demande de subvention au FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) pour un montant de 3 000 €. Il faut désormais contacter la personne en charge de l'analyse des dossiers pour vérifier que notre demande est bien reçue et comporte tous les éléments nécessaires. On ne sait pas encore quand nous aurons une réponse.

5 • Réservation Open/CDFAS

Suite à la dégradation de la situation sanitaire et à l'imposition de nouvelles mesures, il est proposé d'annuler définitivement l'Open de France 2021.

Le CA valide cette proposition à l'unanimité. Thomas contacte le CDFAS pour les en informer.

6 • Référencement de vente de volants sur notre site internet

Une entreprise qui vend des volants de plumfoot nous demande si elle pourrait être référencée sur notre site internet sur la page "où trouver des volants".

La question posée au CA : doit-on accepter cette proposition et demande-t-on quelque chose en échange?

Léo et Thomas propose de demander une contrepartie financière contre le référencement officiel sur notre site. Jérémy est contre cette idée. Adrien propose de demander en contrepartie une réduction du prix de vente pour les adhérents de clubs de Plumfoot.

Après discussion, une majorité se dégage pour demander une contrepartie en échange (6 votes pour, Jérémy vote contre, Maxence s'abstient). Le CA convient de décider par écrit de la nature exacte de la contrepartie.

Le Président Etienne SECHE Le Secrétaire

Thomas Carré